

Les « Appels à tous » sont une compilation de réponses à une problématique particulière et reflètent l'opinion de représentants d'entreprises membres. Leur contenu n'engage d'aucune façon la responsabilité de PRÉVIBOIS et ne remplace pas l'obligation de consulter les exigences légales applicables ou les directives des fabricants d'équipements.

## Problématique

Une entreprise membre aimerait savoir comment vous gérez le **verrouillage effectué par des entrepreneurs**.

### QUESTION 1

**Permettez-vous aux entrepreneurs d'effectuer du verrouillage au même titre que vos employés, c'est-à-dire aller apposer des cadenas d'équipement ou de manipuler des sectionneurs électriques?**

Réponses

Entreprise	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
Oui		X				X					X	X					
Non	X		X	X	X		X	X	X	X			X	X	X	X	X

**Si « oui »**

### Question 1.1

**Quelle est la formation donnée aux entrepreneurs autorisés?**

Réponses

- Entreprise B** Assistance du coordonnateur de la maintenance  
**Entreprise F** —  
**Entreprise K** Ancien employé (ou personnel cadre) engagé qui pourrait être vérificateur seulement, donc la formation égale à tous les autres membres de l'usine  
**Entreprise L** —

### Question 1.2

**Avez-vous vécu des situations problématiques avec les entrepreneurs autorisés?**

Réponses

- Entreprise B** Seulement oubli de cadenas  
**Entreprise F** —  
**Entreprise K** Non  
**Entreprise L** —